



Plan du secteur de la construction 2008-2009

**Ministère du Travail
Programme de santé et
sécurité au travail**

Table des matières

Introduction.....	1
Secteur : Construction dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel	2
Secteur : Construction résidentielle	4
Secteur : Travaux routiers – Grands travaux de génie civil	6
Secteur : Construction souterraine – Grands travaux de génie civil	8
Secteur : Installations en surface ou souterraines pour les services publics	10
Secteur : Autres travaux de construction	13
Secteur : Élimination des poussières d'amiante – Travailleur de l'amiante	15
Secteur : Nettoyage des fenêtres – En hauteur.....	17
Secteur : Plongée - Commercial.....	19

Introduction

Le Programme de santé et sécurité dans le secteur de la construction ne s'attache pas seul à améliorer les conditions en la matière sur les chantiers de construction. Il compte des partenaires dans le milieu ontarien de la santé et de la sécurité au travail, dont la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), la Construction Safety Association of Ontario (CSAO), l'Association ontarienne de sécurité des services publics et électriques et la Municipal Health and Safety Association (MHSA). Ces organismes travaillent principalement avec le programme de santé et sécurité dans le secteur de la construction par l'intermédiaire de divers groupes interorganismes sectoriels (GIS) afin d'élaborer des stratégies adaptées aux domaines où les lésions avec interruption de travail (LIT) sont, d'après les statistiques, les plus nombreuses ou les plus susceptibles de se produire.

Cette année marque aussi la première fois où le ministère du Travail (MTO) travaillera en collaboration avec les intervenants de l'industrie dans le cadre du Comité de l'analyse de la législation sur la construction, comité qui se compose de groupes d'intervenants clés des syndicats et du patronat de ce secteur. Selon le MTO, ce processus permettra de mieux cibler les secteurs de la construction et de cerner les besoins en ce qui concerne la réforme réglementaire.

Le Programme de santé et sécurité dans le secteur de la construction s'efforcera d'aller continuellement de l'avant en forgeant des partenariats efficaces. Les partenaires du système ont mis au jour trois contextes stratégiques dans lesquels les organismes peuvent mieux fonctionner en tant que système : **harmoniser** les initiatives et objectifs communs, créer un **savoir** sur la prévention des lésions et maladies professionnelles et **renforcer** la volonté des employeurs et employés de concevoir des milieux de travail sûrs et salubres.

Le ministère lancera des initiatives pour régler les problèmes que posent les transgresseurs impénitents de la loi et travaillera de concert avec les petites entreprises pour les aider à offrir à leur personnel un milieu de travail sûr.

Dans les quatre prochaines années, on se concentrera en particulier sur les employeurs embauchant des travailleurs clandestins ou sur ceux qui modifient leur image de marque pour échapper à l'enregistrement d'accidents du travail ou à un manque de conformité à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST). Le ministère s'efforcera de tenir responsables les administrateurs, les dirigeants ou les « têtes pensantes » de ces sociétés de pratiques de travail sécuritaires et de la conformité à la LSST.

Pendant cette période, les inspecteurs du MTO porteront une grande attention aux superviseurs de chantiers pour s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions conformément à l'article 27 de la LSST et des règlements afférents et que leur employeur met à leur disposition les outils voulus pour ce faire.

Dans ce plan, le ministère du Travail se propose d'indiquer aux intervenants la façon dont il prévoit améliorer la conformité dans le domaine de la santé et de la sécurité dans chaque secteur d'emploi.

Secteur : Construction dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel

DESCRIPTION

- Construction industrielle, commerciale, institutionnelle – Comprend des chantiers de construction d'édifices peu élevés et de gratte-ciel dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel et les exploitations minières à ciel ouvert.

IMPORTANCE

- Environ 23 000 chantiers de construction enregistrés en cours en 2007.

BILAN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS

- 2004 – 2
- 2005 – 6
- 2006 – 6
- 2007 – 4

MILIEU (croissance, tendances, etc.)

- Depuis quatre ans, le nombre de chantiers et la main-d'œuvre ont été stables
- Stable – main-d'œuvre qualifiée

PRINCIPAUX RISQUES

- Chutes
- Déplacement du matériel et des matériaux
- Risques électriques
- Maladie professionnelle

ENJEUX ESSENTIELS

- Échafaudage
- Dessin et inspection du coffrage
- Qualification professionnelle dans les métiers requérant un certificat en vertu de la *Loi sur la qualification professionnelle et l'apprentissage des gens de métier*
- Ergonomie

ANALYSE DU SECTEUR

- Moyenne sur quatre ans – de 2004 à 2007 :
 - Chantiers de construction enregistrés en cours – 22 000 – hausse au cours de la période
 - Nombre de visites dans les lieux de travail – 11 000 – hausse au cours de la période
 - Nombre d'ordres – 22 000 – nette augmentation 2006 - 2007
 - Nombre d'événements – 1 200 – conforme à la hausse du nombre de chantiers

DIRECTIVES EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA LOI

- Chutes
- Déplacement du matériel et des matériaux
- Risques électriques
- Maladies professionnelles
 - Exposition à des substances et des produits chimiques dangereux
 - Bruit
 - Ergonomie
- Poursuivre l'initiative sur les grues à tour grâce à de meilleures inspections des systèmes mécaniques, électriques ou structurels des grues à tour
- Inspections-éclaircs prévues en 2008-009
 - Printemps - Risques électriques – travail sous tension, travaux à proximité de lignes aériennes d'électricité, repérer les services souterrains
 - Été - Démolition et rénovation – exposition à des substances désignées/nocives, ergonomie, dangers dus au bruit, amortisseur de chute, planification du travail
 - Hiver - Conduite du matériel – exploitants compétents, contrôle de la circulation, personnel affecté à la signalisation, système anti-renversement, formation de la main-d'œuvre et état du matériel

SECTEUR D'IDENTIFICATION (groupes de taux/codes CTI)

- Groupes de taux de la CSPAAT :

704 Travaux électriques et travaux Connexes	Taux de LIT 1,54*
707 Tôlerie	Taux de LIT 1,72
719 Finitions intérieures	Taux de LIT 1,74
723 Construction ICI	Taux de LIT 1,20
728 Toiture	Taux de LIT 2,65
737 Mécanique d'outillage et soudage	Taux de LIT 2,03
741 Maçonnerie	Taux de LIT 3,19
748 Coffrages et démolition	Taux de LIT 5,62
751 Bardage et parements	Taux de LIT 3,21

**Taux de LIT = LIT/100 travailleurs*

- Codes CTI : 4021 Bâtiments industriels légers et manufactures
4022 Bâtiments commerciaux
4023 Bâtiments d'institutions
4119 Bâtiments d'exploitations minières

Secteur : Construction résidentielle

DESCRIPTION

- **Construction résidentielle** – Comprend les chantiers de construction d'édifices peu élevés et de gratte-ciel dans le secteur résidentiel, y compris l'insertion d'immeubles, les maisons unifamiliale, les rénovations et les agrandissements.

IMPORTANCE

- Environ 20 000 chantiers de construction enregistrés en cours en 2007

BILAN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS

- 2004 – 9
- 2005 – 6
- 2006 – 12
- 2007 – 5

MILIEU (croissance, tendances, etc.)

- Réduction possible de nouveaux projets en 2008-2009
- Main-d'œuvre hautement transitoire
- Un grand nombre d'employeurs ont moins de cinq employés
- Beaucoup d'exploitants indépendants

PRINCIPAUX RISQUES

- Chutes
- Déplacement du matériel et des matériaux
- Risques électriques
- Travaux d'excavation
- Maladie professionnelle

ENJEUX ESSENTIELS

- Échafaudage
- Dessin et inspection du coffrage
- Qualification professionnelle dans les métiers requérant un certificat en vertu de la *Loi sur la qualification professionnelle et l'apprentissage des gens de métier*
- Économie clandestine
- Travailleuses et travailleurs migrants
- Main-d'œuvre non qualifiée
- Ergonomie

ANALYSE DU SECTEUR

- Moyenne sur quatre ans – de 2004 à 2007 :
 - Chantiers de construction enregistrés en cours – 18 000 – hausse au cours de la période
 - Nombre de visites dans les lieux de travail – 12 000 – nette augmentation 2006 - 2007
 - Nombre d'ordres – 30 000 – nette augmentation 2006 - 2007
 - Nombre d'événements – 1 400 – conforme à la hausse du nombre de chantiers

DIRECTIVES EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA LOI

- Chutes
- Déplacement du matériel et des matériaux
- Risques électriques
- Maladies professionnelles
 - Exposition à des substances et à des produits chimiques dangereux
 - Bruit
 - Ergonomie
- Poursuivre l'initiative sur les grues à tour dans les gratte-ciel (secteur résidentiel)
- Inspections éclair prévues en 2008-2009
 - Printemps - Risques électriques – *Loi sur la qualification professionnelle et l'apprentissage des gens de métier*, travail sous tension, travaux à proximité de lignes aériennes d'électricité, repérer les services souterrains
 - Été - Démolition et rénovation – exposition à des substances désignées/nocives, ergonomie, dangers dus au bruit, amortisseur de chute, planification du travail
 - Hiver - Conduite du matériel – exploitants compétents, contrôle de la circulation, personnel affecté à la signalisation, système anti-renversement., formation de la main-d'œuvre et état du matériel

SECTEUR D'IDENTIFICATION (groupes de taux/codes CTI)

- Groupes de taux de la CSPAAT :

704 Travaux électriques et travaux connexes	Taux de LIT 1,54*
707 Tôlerie	Taux de LIT 1,72
719 Finitions intérieures	Taux de LIT 1,74
728 Toiture	Taux de LIT 2,65
741 Maçonnerie	Taux de LIT 3,19
748 Coffrages et démolition	Taux de LIT 5,62
751 Bardage et parements	Taux de LIT 3,21
764 Construction individuelle	Taux de LIT 2,72

**Taux de LIT = LIT/100 travailleurs*
- Codes CTI :
 - 4011 Logements unifamiliaux
 - 4012 Appartements et autres logements multiples

Secteur : Travaux routiers – Grands travaux de génie civil

DESCRIPTION

Routes – Comprend les chantiers sur les routes et autoroutes, nouvelle construction et réfection de ponts et travaux de pavage.

IMPORTANCE

- Environ 3 900 chantiers de construction enregistrés en cours en 2007

BILAN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS

- 2004 – 2
- 2005 – 3
- 2006 – 1
- 2007 – 2

MILIEU (croissance, tendances, etc.)

- Il se peut que ce secteur connaisse une croissance grâce à des dépenses en infrastructures du gouvernement, en particulier dans des projets de restauration

PRINCIPAUX RISQUES

- Déplacement du matériel et des matériaux
- Protection de la circulation
- Risques électriques
- Travaux d'excavation
- Chutes
- Maladie professionnelle

ENJEUX ESSENTIELS

- Espace clos
- Dessin et inspection du coffrage
- Planification du travail
- Effet sur le public
- Main-d'œuvre non qualifiée
- Ergonomie

ANALYSE DU SECTEUR

- Moyenne sur quatre ans – de 2004 à 2007 :
 - Chantiers de construction enregistrés en cours – 3 750 – hausse au cours de la période
 - Nombre de visites dans les lieux de travail – 1 300 – nette augmentation 2006 - 2007
 - Nombre d'ordres – 1 800 – hausse au cours de la période
 - Nombre d'événements – 170 – importante hausse en 2004 - 2005, puis stable

DIRECTIVES EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA LOI

- Déplacement du matériel et des matériaux
- Contact avec les lignes électriques
- Travaux d'excavation
- Renversement du matériel
- Contrôle de la circulation
- Chutes
- Maladies professionnelles
 - Exposition à des substances et des produits chimiques dangereux
 - Bruit
 - Ergonomie
- Inspections-éclaircs prévues en 2008-2009
 - Printemps - Risques électriques – Travaux à proximité de lignes aériennes d'électricité, repérer les services souterrains
 - Hiver - Conduite du matériel – exploitants compétents, contrôle de la circulation, personnel affecté à la signalisation, système anti-renversement, ergonomie (position assise, vibrations dans tout le corps)

SECTEUR D'IDENTIFICATION (groupes de taux/codes CTI)

- Groupes de taux de la CSPAAT :

711 Construction de routes et travaux d'excavation	Taux de LIT 1,45
732 Travaux de gros œuvre/génie civil	Taux de LIT 2,37
- Codes CTI :

4121 Routes, rues et ponts
4121 Construction d'autoroutes et de routes
4216 Travaux d'asphaltage

Secteur : Construction souterraine – Grands travaux de génie civil

DESCRIPTION

- **Construction souterraine** comprend la construction d'égouts et de conduites maîtresses, l'excavation de tranchée et le percement des tunnels

IMPORTANCE

- Environ 12 700 chantiers de construction enregistrés en cours en 2007

MILIEU (croissance, tendances, etc.)

- Poursuite de la croissance anticipée en raison de l'expansion des terrains aménagés et des investissements effectués pour revitaliser les infrastructures existantes. La main-d'œuvre tirera parti de l'expansion prévue du métro de Toronto.

BILAN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS

- 2004 – 3
- 2005 – 2
- 2006 – 4
- 2007 – 1

PRINCIPAUX RISQUES

- Déplacement du matériel et des matériaux
- Protection de la circulation
- Risques électriques
- Travaux d'excavation
- Chutes
- Espace clos

ENJEUX ESSENTIELS

- Échafaudage
- Dessin et inspection du coffrage
- Ergonomie

ANALYSE DU SECTEUR

- Moyenne sur quatre ans – de 2004 à 2007 :
 - Chantiers de construction enregistrés en cours – 6 600 – aucun changement important
 - Nombre de visites dans les lieux de travail – 1 900 – nette augmentation 2006 - 2007
 - Nombre d'ordres – 2 900 – nette augmentation 2006 - 2007
 - Nombre d'événements – 262 – hausse au cours de la période

DIRECTIVES EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA LOI

- Déplacement du matériel et des matériaux
- Contact avec les lignes électriques
- Travaux d'excavation
- Renversement du matériel
- Chutes
- Maladies professionnelles
 - Exposition à des substances et à des produits chimiques dangereux
 - Bruit
 - Ergonomie
- Inspections éclair prévues en 2008-2009
 - Printemps - Risques électriques – Travaux à proximité de lignes aériennes d'électricité, repérer les services souterrains
 - Hiver - Conduite du matériel – exploitants compétents, contrôle de la circulation, personnel affecté à la signalisation, système anti-renversement, ergonomie (position assise, vibrations dans tout le corps)

SECTEUR D'IDENTIFICATION (groupes de taux/codes CTI)

- Groupes de taux de la CSPAAT :
 - 732 Travaux de gros œuvre/génie civil Taux de LIT 2,03*
 - Taux de LIT = LIT/100 travailleurs*
- Codes CTI :
 - 4122 Systèmes d'adduction d'eau et réseaux d'égouts
 - 4126 Construction de tunnels
 - 4127 Excavation/construction de puits
 - 4214 Travaux d'excavation et de nivellement
 - 4218 Excavation de tranchées
 - 4212 Forage de puits d'eau
 - 4221 Travaux de coffrages

Secteur : Installations en surface ou souterraines pour les services publics

DESCRIPTION

- **Services publics** – Comprend la construction de services publics souterrains (gaz, électricité, téléphone, câble, etc.) et de lignes de distribution d'énergie de surface

IMPORTANCE

- Environ 4 500 chantiers de construction enregistrés en cours en 2007

BILAN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS

- 2004 – 1
- 2005 – 1
- 2006 – 1
- 2007 – 2

MILIEU (croissance, tendances, etc.)

- Niveaux de construction constants. La construction de grandes centrales électriques et la remise en état de celles existant déjà peuvent survenir
- Main-d'œuvre hautement qualifiée
- Un certain chevauchement des compétences avec le fédéral pour les centrales nucléaires, la distribution de gaz et l'installation de téléphones et de câbles
- En milieu urbain, espace restreint pour les services enfouis ou de surface en raison de la congestion des services existants

PRINCIPAUX RISQUES

- Déplacement du matériel et des matériaux
- Protection de la circulation
- Risques électriques
- Travaux d'excavation
- Chutes
- Espace clos

ENJEUX ESSENTIELS

- Radiation
- BPC
- Amiante

ANALYSE DU SECTEUR

- Moyenne sur quatre ans – de 2004 à 2007 :
 - Chantiers de construction enregistrés en cours – 4 000 – hausse au cours de la période
 - Nombre de visites dans les lieux de travail – 550 – nette augmentation 2006 - 2007
 - Nombre d'ordres – 550 – nette augmentation 2006 - 2007
 - Nombre d'événements – 70 – hausse au cours de la période

DIRECTIVES EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA LOI

- Déplacement du matériel et des matériaux
- Contact avec les lignes électriques
- Travaux d'excavation
- Renversement du matériel
- Pénétration dans des espaces clos
- Contrôle de la circulation
- Chutes
- Maladies professionnelles
 - Exposition à des substances et des produits chimiques dangereux
 - Bruit
 - Ergonomie
- Inspections éclair prévues en 2008-2009
 - Printemps - Risques électriques – *Loi sur la qualification professionnelle et l'apprentissage des gens de métier*, travail sous tension, travaux à proximité de lignes aériennes d'électricité, repérer les services souterrains
 - Été - Démolition et rénovation – exposition à des substances désignées/nocives, ergonomie, dangers dus au bruit, amortisseur de chute, planification du travail
 - Hiver - Conduite du matériel – exploitants compétents, contrôle de la circulation, personnel affecté à la signalisation, système anti-renversement, ceintures de sécurité, ergonomie (position assise, vibrations dans tout le corps)

SECTEUR D'IDENTIFICATION (groupes de taux/codes CTI)

- Groupes de taux de la CSPAAT :

711 Excavation et construction de routes	Taux de LIT 1,45*
723 Construction ICI	Taux de LIT 1,20
732 Travaux de gros œuvre/génie civil	Taux de LIT 2,37

*Taux de LIT = LIT/100 travailleurs

- Codes CTI : 4113 Oléoducs et gazoducs
4123 Centrales hydro-électriques et infrastructures connexes
4124 Lignes de transmission d'énergie et de télécommunications
4124 Tours électriques/Lignes de transport d'énergie
4124 Service de branchement de gaz
4124 Service de branchement électrique
4124 Service de branchement téléphonique

Secteur : Autres travaux de construction

DESCRIPTION

- **Autres travaux de construction** – Comprend la construction de chemins de fer, de métro, construction maritime, déplacement de bâtiments et de structures, et des chantiers n'entrant pas dans les autres secteurs

IMPORTANCE

- Environ 11 000 chantiers de construction enregistrés en cours en 2007

BILAN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS

- 2004 – 3
- 2005 – 2
- 2006 – 3
- 2007 – 1

MILIEU (croissance, tendances, etc.)

- Niveaux de construction constants. Le développement du système de transport public peut survenir avec des subventions du gouvernement
- Chevauchement dans le secteur et problèmes dans d'autres secteurs
- Un certain chevauchement des compétences avec le fédéral dans le secteur de la construction et de la réparation des navires, et de la construction maritime

PRINCIPAUX RISQUES

- Déplacement du matériel et des matériaux
- Protection de la circulation
- Risques électriques
- Travaux d'excavation
- Chutes
- Noyades

ENJEUX ESSENTIELS

- Espace clos
- Contact électrique
- Prévention des chutes

ANALYSE DU SECTEUR

- Moyenne sur quatre ans – de 2004 à 2007 :
 - Chantiers de construction enregistrés en cours – 11 200 – aucun changement
 - Nombre de visites dans les lieux de travail – 250 – hausse au cours de la période
 - Nombre d'ordres – 460 – hausse au cours de la période
 - Nombre d'événements – 26 – hausse au cours de la période

DIRECTIVES EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA LOI

- Déplacement du matériel et des matériaux
- Contact avec les lignes électriques
- Travaux d'excavation
- Renversement du matériel
- Noyades
- Pénétration dans des espaces clos
- Contrôle de la circulation
- Chutes
- Maladies professionnelles
 - Exposition à des substances et des produits chimiques dangereux
 - Bruit
 - Ergonomie
- Inspections éclair prévues en 2008-2009
 - Printemps - Risques électriques – *Loi sur la qualification professionnelle et l'apprentissage des gens de métier*, travail sous tension, travaux à proximité de lignes aériennes d'électricité, repérer les services souterrains
 - Été - Démolition et rénovation – exposition à des substances désignées/nocives, ergonomie, dangers dus au bruit, amortisseur de chute, planification du travail
 - Hiver - Conduite du matériel – exploitants compétents, contrôle de la circulation, personnel affecté à la signalisation, système anti-renversement, formation de la main-d'œuvre et état du matériel

SECTEUR D'IDENTIFICATION (groupes de taux/codes CTI)

- Groupes de taux de la CSPAAT:

704 avaux électriques et travaux connexes	Taux de LIT 1,54*
723 Construction ICI	Taux de LIT 1,20
732 Travaux de gros œuvre/génie civil	Taux de LIT 2,37
<i>Taux de LIT = LIT/100 travailleurs</i>	

- Codes CTI : 4129 Construction maritime
4129 Construction ferroviaire
4129 Construction de voies souterraines
4124 Lignes de transmission d'énergie et de télécommunications
4499 Déplacement d'un bâtiment ou d'une structure

Secteur : Élimination des poussières d'amiante – Travailleur de l'amiante

DESCRIPTION

- **Désamiantage** – Comprend les travaux menés avant le début de la démolition ou de la rénovation des bâtiments, des structures et des bateaux.

IMPORTANCE

- Environ 1 900 chantiers de construction enregistrés en cours en 2007

BILAN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS*

- 2004 – 0
- 2005 – 0
- 2006 – 0
- 2007 – 0

(* Ne comprend les maladies professionnelles)

MILIEU (croissance, tendances, etc.)

- Niveaux de construction constants. La remise en état des centrales existantes peuvent survenir
- Modifications de la loi
- Accréditation des employés et des superviseurs désormais en vigueur
- Un certain chevauchement des compétences avec le fédéral pour les édifices fédéraux
- Dans les anciens édifices publics, la présence d'amiante est encore courante (p. ex., écoles, universités et collèges, édifices gouvernementaux, etc.)

PRINCIPAUX RISQUES

- Maladie professionnelle
- Risques électriques
- Chutes
- Espace clos

ENJEUX ESSENTIELS

- Exposition des travailleurs
- Nouvelles exigences en matière d'accréditation
- Main-d'œuvre transitoire mal organisée

ANALYSE DU SECTEUR

- Moyenne sur quatre ans – de 2004 à 2007 :
Chantiers de construction enregistrés en cours – 1 700 – hausse au cours de la période

Nombre de visites dans les lieux de travail – 250 – hausse au cours de la période
Nombre d'ordres – 125 – aucune augmentation importante
Nombre d'événements – 29 – aucune augmentation importante

DIRECTIVES EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA LOI

- Maladie professionnelle
 - Exposition à des fibres d'amiante aéroportées
- Travaux sur des surfaces humides, précautions en raison des risques électriques, surface glissante
- Travaux exécutés à la centrale, tuyauterie de vapeur, etc.
- Pénétration dans des espaces clos
- Chutes
- Inspections-éclaircs prévues en 2008-2009
 - Été - Démolition et rénovation – exposition à des substances désignées/nocives, ergonomie, bruit, amortisseur de chute, planification du travail

SECTEUR D'IDENTIFICATION (groupes de taux/codes CTI)

- Groupes de taux de la CSPAAT :

723 Construction ICI (sous-groupe du désamiantage) Taux de LIT 1,20*
Taux de LIT = LIT/100 travailleurs
- Codes CTI : 4211 Désamiantage (démolition)

Secteur : Nettoyage des fenêtres – En hauteur

DESCRIPTION

- **Nettoyage des fenêtres** – Nettoyage de fenêtres des immeubles de grande hauteur

IMPORTANCE

- Environ 2 300 lieux de travail en activité enregistrés en cours en 2007.

BILAN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS

- 2004 – 0
- 2005 – 0
- 2006 – 0
- 2007 – 0

MILIEU (croissance, tendances, etc.)

- Main-d'œuvre transitoire mal organisée
- Activités de courte durée
- Beaucoup d'exploitants indépendants et de petites entreprises
- Un certain chevauchement des compétences avec le fédéral pour les édifices fédéraux

PRINCIPAUX RISQUES

- Chutes
- Risques électriques
- Entretien du matériel

ENJEUX ESSENTIELS

- Exposition des travailleurs aux chutes
- Exigences en matière de formation
- Main-d'œuvre transitoire non spécialisée

ANALYSE DU SECTEUR

- Moyenne sur quatre ans – de 2004 à 2007 :
 - Chantiers de construction enregistrés en cours – 2 500 – aucun changement
 - Nombre de visites dans les lieux de travail – 170 – baisse en 2004 - 2005, puis stable
 - Nombre d'ordres – 230 – baisse en 2004 - 2005, puis stable
 - Nombre d'événements – 18 – aucune augmentation importante

DIRECTIVES EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA LOI

- Chutes, état de l'équipement personnel et état du verrouillage
- Contact avec les lignes électriques
- Déplacement du matériel et des matériaux, enchevêtrement des cordes de sécurité
- Maladies professionnelles
 - Exposition à des substances et à des produits chimiques dangereux
 - Ergonomie
- Inspections éclair prévues en 2008-2009
 - Printemps - Risques électriques – Travaux à proximité de lignes aériennes d'électricité

SECTEUR D'IDENTIFICATION (groupes de taux/codes CTI)

- Groupes de taux de la CSPAAT :

748 Coffrages et démolition (sous-groupe du nettoyage de vitres)	Taux de LIT 5,62*
<i>*Taux de LIT = LIT/100 travailleurs</i>	
- Codes CTI : 9952 Services de nettoyage de vitres

Secteur : Plongée - Commercial

DESCRIPTION

- L'industrie de la plongée fournit un éventail de services sous-marins primordiaux, comme la construction et l'entretien des infrastructures municipales et industriels; l'entretien et la réparation des systèmes de production gazière en mer; travaux de récupération et travaux de réparation des navires; centres piscicoles, activités de plongée policières; industrie cinématographique; élimination de munitions non explosées, nettoyage des contaminants et récupération des balles de golf.

IMPORTANCE

- Environ 97 employeurs se livrent à des activités de plongée dans les secteurs suivants : industriel, construction et minier

BILAN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS

- Aucun accident signalé en 2007-2008

MILIEU (croissance, tendances, etc.)

- Remplacement ou remise à neuf des infrastructures sous-marines existantes pour répondre aux demandes qu'engendre la croissance économique et aux exigences réglementaires en ce qui concerne les réseaux municipaux de distribution d'eau potable salubre. Les structures industrielles, comme les barrages, les installations de régulation des eaux utilisées à des fins industrielles, sont remplacées ou réparées en raison de leur état de détérioration, des conditions du milieu et, dans certains cas, des dégâts que cause l'introduction accidentelle de moules zébrées, etc.
- Depuis cinq ans, la précarité de l'état de la glace en raison des changements climatiques a, provoqué un nombre accru de noyades et de pertes de matériel. Ce phénomène [ou ces phénomènes] nécessite davantage de plongées policières et d'activités de récupération.

PRINCIPAUX RISQUES

- Plongées de récupération auxquelles participent les plongeurs mal formés (économie clandestine)
- Travailler à proximité de pression différentielle (installations de régulation des eaux)
- Activités de plongée impliquant de profils de décompression
- Travaux exigeant de pénétrer dans des espaces clos
- Travailler dans des milieux contaminés
- Circuit de génération d'air inadapté
- Employés sans formation plongeant dans des élevages piscicoles

ENJEUX ESSENTIELS

- La qualité de l'air respirable pour les plongeurs que produisent les systèmes de compresseurs de basse pression et de haute pression, y compris les stations de filtration de l'air dans les centres de plongée et les casernes de pompiers de toute la province

- Économie clandestine impliquant des plongeurs récréatifs participant à des travaux de récupération
- Compétences des plongeurs, des assistants et des surveillants de plongée
- Opérations d'élimination de munitions non explosées
- Condition du Système de responsabilité interne en ce qui concerne les activités de plongée

ANALYSE DU SECTEUR

- Environ 141 ordres ont été rédigés au cours de *l'année civile* 2007.
- Sur les 1 064 activités de plongée qui ont eu lieu au cours de l'*exercice* 2007-2008, 19 % (201) ont fait l'objet d'une visite. Huit pour cent des activités de plongée ont fait l'objet d'une visite à plus d'une reprise, ce qui a porté le nombre total de visites sur le terrain à 285 (27 %)
- Sur toutes les activités de plongée, 74 % ont eu lieu dans le secteur industriel, 19 % dans le secteur de la construction, 5,7 % dans le secteur de l'environnement et 1,3 % dans le secteur minier.
- Dans cette main-d'œuvre qui compte en moyenne 400 plongeurs, il y a eu 12 accidents mortels depuis 1985 (en général, les accidents de plongée sont mortels)

DIRECTIVES EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA LOI

- Activités de plongée à grand risque qui comprennent des activités de plongée de récupération
- Travaux à proximité d'installations de régulation des eaux; pénétration dans les espaces clos; utilisation de techniques de décompression; plongée dans des environnements contaminés; petits chantiers de construction maritime, pisciculture et terrains de golf
- Initiative proactive pour visiter toutes les stations de filtration d'air à haute pression dans les centres de plongée et les casernes de pompiers pour vérifier les protocoles d'essai de la qualité de l'air et protéger les employés. De plus, les inspecteurs se feront aider par la police, les inspecteurs de l'environnement et les agents de conservation pour trouver les éventuelles activités de plongée visant la récupération de biens, matériel ou de journaux de bord enfouis.

SECTEUR D'IDENTIFICATION (groupes de taux)

- Le groupe de taux est 732.